

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA ASPECT AQUITAINE
ASPECT AQUITAINE
05.56.15.83.40
contact@aspect-aquitaine.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Sous statut contrat d'apprentissage, nécessité d'obtenir un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise, accompagnement à la recherche possible par notre établissement. Renseignements sur le statut d'apprenti sur le site : www.aspect-aquitaine.fr

Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire d'un CAPA jardinier paysagiste, d'un diplôme ou titre professionnel de même niveau ou supérieur ou attester d'une expérience professionnelle dans l'aménagement paysager.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le végétal reste au cœur des compétences de cette filière qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement tout en générant du lien social à travers les espaces publics et privés qu'elle aménage et entretient. Avec des emplois peu délocalisables, le secteur de l'aménagement paysager participe au développement économique et constitue un acteur du développement durable des territoires en intégrant des considérations environnementales et sociales à côté des préoccupations économiques. Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées. Il a également en charge l'entretien des pelouses, des massifs et des végétaux ligneux ainsi que des infrastructures présentes telles que les circulations, les bassins ou les bacs à sable. Il réalise aussi les travaux de terrassements des infrastructures, à la mise en place des réseaux et à la végétalisation. Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

Contenu et modalités d'organisation

Blocs de compétences: 1 - Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager. 2 - Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement. 3 - Réaliser des travaux d'entretien des végétaux. 4 - Réaliser des travaux de mise en place de végétaux. 5 - Mettre en place des infrastructures. 6 - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

BP option aménagements paysagers - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Certificat de spécialisation, Titre professionnel, Bac Professionnel

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00553863	du 08/09/2025 au 30/06/2027	Ruffec (16)	LYCÉE PRIVÉ POLYVALENT ROC FLEURI		Non éligible	